

Chers collègues, partenaires et participants,

C'est avec un immense honneur et une grande responsabilité que je m'adresse à vous en tant que président du comité d'organisation local du **13ème Congrès International annuel de la Société Africaine de Médecine Légale (ASFM)**, qui se tiendra à Djibouti, capital de la République de Djibouti, du 02 au 05 mars 2026.

Ce congrès constituera un moment exceptionnel de réflexion et de partage autour d'un thème d'actualité majeur et de grande envergure : « **La médecine légale face aux phénomènes des migrants** ». À travers ce thème, nous souhaitons aborder les défis spécifiques que posent les phénomènes des migrants en Afrique et dans le monde, tant sur le plan éthique, médical et juridique.

La médecine légale, en tant qu'outil indispensable de justice et de protection des droits humains, se trouve confrontée à des situations inédites liées aux migrations massives, aux violences transnationales et aux tragédies humaines qui en découlent.

Au carrefour de ces défis, la médecine légale joue un rôle fondamental dans l'identification des victimes, la prise en charge des rescapés et la protection des droits des migrants.

Dans ce contexte, nous avons structuré le programme autour de plusieurs sous-thèmes, chacun abordant un aspect particulier de ce phénomène complexe :

1. **Identification des dépouilles mortelles des migrants** : Les tragédies humanitaires en mer ou aux frontières posent des défis inédits pour l'identification des corps. Comment la médecine légale peut-elle intervenir dans ces situations de manière efficace ?
2. **Exploration médico-légale clinique des migrants rescapés** : L'examen des survivants, souvent victimes de violences graves ou de traumatismes physiques et psychologiques, nécessite des compétences particulières. Comment les praticiens peuvent-ils offrir des soins adaptés tout en recueillant des éléments médico-légaux cruciaux ?
3. **La science médico-légale et l'action humanitaire pour les migrants** : L'action humanitaire et la médecine légale sont souvent complémentaires dans les situations d'urgence. Comment ces deux domaines peuvent-ils travailler ensemble pour mieux protéger les migrants et garantir leurs droits fondamentaux ?
4. **Détermination de l'âge des jeunes migrants** : Un sujet complexe et délicat, qui soulève des questions sur les méthodes utilisées pour déterminer l'âge des migrants mineurs non accompagnés, souvent dans un contexte où la documentation est manquante.
5. **Certificats médico-légaux pour les migrants demandeurs d'asile** : Les certificats médicaux jouent un rôle clé dans les procédures d'asile. Comment la médecine légale peut-elle contribuer à l'établissement de preuves pour les demandes d'asile et protéger les migrants face à la violence et aux persécutions qu'ils fuient ?

Ce congrès vise à réunir des experts, des chercheurs, des praticiens et des représentants d'organisations internationales et gouvernementales, afin de discuter des nouvelles perspectives et partager les meilleures pratiques, les innovations scientifiques médico-légaux et les solutions pratiques pour répondre à ces défis.

Nous sommes convaincus que cette rencontre sera l'occasion d'engager des discussions fructueuses et de développer des collaborations interdisciplinaires pour mieux répondre aux enjeux liés aux migrants. Afin d'aider à lutter contre la traite des êtres humains et à la protection des droits des personnes déplacées. Ce sont là quelques-unes des questions cruciales qui seront explorées au cours des conférences, ateliers et tables rondes.

La ville de Djibouti, à la croisée des continents et riche d'une histoire de diversité et d'échanges, représente un lieu stratégique pour aborder cette problématique globale. En tant que président du comité d'organisation local, je suis convaincu que cet événement constituera un cadre idéal pour un échange fructueux et une collaboration renforcée entre les professionnels de la médecine légale, les autorités judiciaires, ainsi que les acteurs humanitaires et sociaux.

Nous vous invitons chaleureusement à participer à ce congrès, à partager vos expériences, à enrichir nos débats et à contribuer à l'élaboration de solutions pratiques et éthiques ensemble face ces défis humains et scientifiques.

En attendant de vous accueillir à Djibouti, je vous encourage à consulter notre site web pour plus de détails concernant le programme, l'inscription et les différentes opportunités de collaboration.

Cordialement,  
Docteur Samatar HASSAN FARAH  
Médecin Légiste & Pathologiste  
Président du Comité d'Organisation Local